

Avis de constitution

SOCIETE « RESOMARBRE AFRIQUE CI » en abrégé « RESOMARBRE »

Siège ABIDJAN COCODY QUARTIER ANGRE
NEUVIEME TRANCHE, RESIDENCE PALMYRE, LOT 47,
MAGASIN 2, Lot 47, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 03/10/2023 reçus par Me KONE AFFOUSSIÉTOU OUATTARA, et enregistrés au CEPICI le 10/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESOMARBRE AFRIQUE CI » en
abrégé « RESOMARBRE »

Objet : la Société a pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- L'Import – Export ;
- La fourniture et la pose de granulat de marbre ;
- Le carrelage ;
- La quincaillerie ;
- La vente de divers matériaux BTP ;
- Divers ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

• La participation à toutes sociétés et entreprises, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement ;

• Et généralement, toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes susceptibles de contribuer à sa réalisation ou pouvant en

faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY QUARTIER ANGRE
NEUVIEME TRANCHE, RESIDENCE PALMYRE, LOT 47,
MAGASIN 2, Lot 47, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme HOUSSOU EPOUSE VEILLEUX MARY
NADIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06036 du 16/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73962/GTCA/RC/2023 du 16/10/2023

